

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230123-315119-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 1 février 2023

Affiché le 1 février 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 23 JANVIER 2023  
SEANCE DU 23 JANVIER 2023**

**Suite à la convocation en date du 9 janvier 2023**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Frédéric BRICOUT, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Philippe WAYMEL, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Maryline LUCAS, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Doriane BECUE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Vincent LEDOUX, Jean-Noël VERFAILLIE.

Absent(e)(s) : Salim ACHIBA, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Frédéric DELANNOY, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Nicolas SIEGLER.

**OBJET** : Demande de création d'une mission spéciale d'information et d'évaluation relative à "Partenord" présentée par les groupes "Socialiste, Républicain et Citoyen" - "Communiste et Républicain, Pour l'Humain d'abord" et "Ecologiste, Europe Ecologie les Verts, Génération.s"

Vu le rapport DAJAP/2023/55

## **DECIDE à l'unanimité:**

- de créer une mission d'information et d'évaluation chargée de recueillir des éléments d'informations et de procéder à l'évaluation de l'Office Public de l'Habitat « Partenord » ;
  - de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des 15 membres de cette mission, autres que son Président ;
  - de constater un accord sur une liste unique de candidats aux fonctions de membres de cette mission et donc que les conditions du 4<sup>ème</sup> alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément à l'annexe 1.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 45.

Mesdames ARLABOSSE, BECUE et SANCHEZ, ainsi que Monsieur BEAUCHAMP sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat.

En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame TONNERRE-DESMET et Madame ZAWIEJA-DENIZON avaient donné pouvoir respectivement à Madame BECUE et Monsieur BEAUCHAMP. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

57 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 5 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames FAUCHILLE et LETARD, ainsi que par Monsieur PICK.

Madame LETARD avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 14 h 48.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Nombre de procurations :      | 5  |
| Absents sans procuration :    | 14   |
| N'ont pas pris part au vote : | 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts) |
| Ont pris part au vote :       | 64 (y compris les votants par procuration)             |

**Résultat du vote :**

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Abstention :                      | 0  |
| Total des suffrages exprimés :    | 64   |
| Majorité des suffrages exprimés : | 33   |
| Pour :                            | 64 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Madame BAILLEUL, Madame DECODTS et Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits) |
| Contre :                          | 0  |

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

**Groupe Communiste et Républicain - Pour l'Humain d'Abord**  
**Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen**  
**Groupe Ecologiste, Europe Ecologie les Verts, Génération.s**

Lille, le 12 Décembre 2022

**Monsieur Christian POIRET**  
Président du Département du Nord  
Hôtel du Département  
51 rue Gustave-Delory  
59 047 Lille Cedex

Objet : demande d'ouverture d'une MIE relative à PARTENORD HABITAT

Monsieur le Président,

Parmi les demandes régulières et les inquiétudes des citoyens, on trouve depuis des années l'emploi et le logement.

**Dans le Nord, la demande de logement social continue d'être forte puisque fin 2021, on comptait 11 211 demandes de logement social** pour des personnes se déclarant sans abri, en structures d'hébergement, à l'hôtel, hébergées chez un particulier, en habitat mobile ou en squat.

Par ailleurs, moins de 1 500 recours Dalo ont été déposés en 2021 et près de 75 % d'entre eux ont été rejetés.

C'est sans compter tous les locataires en attente d'un logement mieux adapté à leur composition familiale, à des impératifs de santé ou de travail.

**D'autre part, on estime à 70 000 le nombre de logements insalubres dans notre département, soit 16% de l'habitat indigne en France.** Ce chiffre a d'ailleurs amené le Préfet du Nord et la Directeur Régional des Finances Publiques à signer un protocole le 23 novembre dernier dans l'optique de faire réaliser les travaux par les propriétaires.

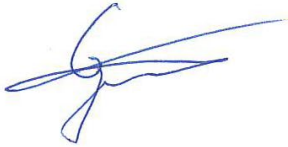
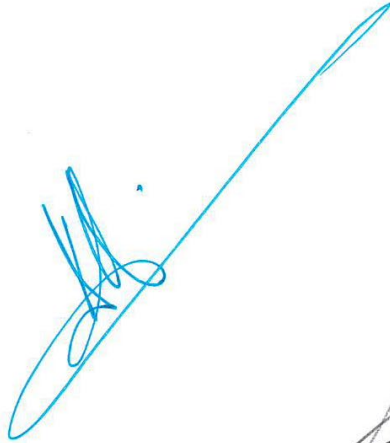
Le Département a la chance de pouvoir compter sur le travail de Partenord Habitat, office public fort de plus de 53 000 logements, qui construit près de 700 logements par an et en réhabilite environ 1 250 sur la même période.

Lors de la séance du 12 décembre 2022, le Département s'apprête à renouveler sa convention avec Partenord Habitat pour la période 2023/2028. Nous y sommes bien évidemment favorables et partageons les grands enjeux qui lui sont précisés.

**Toutefois, ce renouvellement ne s'opère pas dans un climat parfaitement apaisé et transparent.** En effet, le Président de Partenord Habitat a annoncé lors du Conseil d'Administration du 8 décembre dernier que le Directeur Général allait être licencié sans qu'on ne connaisse précisément les motifs conduisant à cette décision.

**Dans ce contexte, les groupes « Communiste et Républicain, Pour l'Humain d'Abord », « Ecologiste, Europe Ecologie Les Verts, Génération.s », « Socialiste, Républicain et Citoyen », pensent pertinent que le Département, collectivité de rattachement de Partenord Habitat, puisse mener une Mission d'Information et d'Evaluation. Ceci afin de déterminer si les conditions d'exercice de cette mission de service public du logement sont toujours bien réunies au sein de l'office public.**

Pour le Groupe Ecologiste, Europe Ecologie les Verts, Génération.s



Pour le Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen

A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in three rows. The top row contains three distinct signatures. The middle row features a long signature, a shorter one, and a signature that appears to be 'Fouquet'. The bottom row includes a signature starting with 'Mlle', another signature, and a large, stylized signature.

Pour le Groupe Communiste et Républicain - Pour l'Humain d'Abord

A collection of handwritten signatures in blue ink, arranged in three rows. The top row has a long signature starting with 'Bouchard'. The middle row contains several signatures, including one that looks like 'Jeanne'. The bottom row features a signature starting with 'Julien' and another signature.

MEMBRES DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION RELATIVE A  
PARTENORD

Membres du groupe Union Pour le Nord (9) :

- Loïc CATHELAIN
- Régis CAUCHE
- Paul CHRISTOPHE
- Barbara COEVOET
- Carole DEVOS
- Marie-Laurence FAUCHILLE
- Nicolas LEBLANC
- Valérie LETARD
- Luc MONNET

Membres du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen (2)

- Valérie CONSEIL
- Frédéric DELANNOY

Membres du groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord (2)

- Michèle GREAUME
- Michel LEFEBVRE

Membre du groupe Ecologiste, Europe Ecologie, les Verts, Génération.s (1)

- Simon JAMELIN

Non-Inscrits (1)

- Barbara BAILLEUL

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 23 janvier 2023**

**OBJET** : Demande de création d'une mission spéciale d'information et d'évaluation relative à "Partenord" présentée par les groupes "Socialiste, Républicain et Citoyen" - "Communiste et Républicain, Pour l'Humain d'abord" et "Ecologiste, Europe Ecologie les Verts, Génération.s"

L'article L.3121-22-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une mission spéciale d'information et d'évaluation peut être créée par délibération du Conseil départemental, pour recueillir des éléments d'informations sur une question d'intérêt départemental, ou pour procéder à l'évaluation d'un service public départemental. Elle peut aussi évaluer les conditions de fonctionnement et l'action des organismes extérieurs dans lesquels le Département est représenté.

La loi fixe une condition de recevabilité de la demande : le Président du Conseil départemental doit être saisi par au moins un cinquième des membres de l'Assemblée départementale, soit au moins 17 Conseillers n'ayant pas été associés à une même demande dans la même année civile.

L'article 32 du règlement intérieur du Conseil départemental précise que la demande de création d'une telle mission doit être formulée conjointement par écrit, par les Conseillers départementaux intéressés, auprès du Président du Conseil départemental du Nord.

Le Président informe alors la commission compétente qui doit émettre un avis sur cette demande.

Aux termes de l'article 32 du règlement intérieur du Conseil départemental, outre son président, une mission spéciale d'information et d'évaluation se compose de 15 membres désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle entre les différents groupes de l'Assemblée départementale en vertu de la loi. La répartition des sièges est opérée en conférence des Présidents.

Elle est présidée par le Président du Conseil départemental ou par un membre de l'Assemblée qu'il désigne à cet effet. Le Président fixe, par arrêté, les moyens alloués à la mission d'information et d'évaluation.

En application de la loi, la mission prend fin par le dépôt de son rapport et, au plus tard, à l'expiration d'un délai de six mois à compter de la date de la délibération qui l'a créée.

Je suis saisi d'une demande de création d'une mission d'information et d'évaluation par au moins 17 Conseillers départementaux des groupes "Socialiste, Républicain et Citoyen" - "Communiste et Républicain, Pour l'Humain d'abord" et "Ecologiste, Europe Ecologie les Verts, Génération.s". Cette demande concerne l'office public de l'habitat « Partenord Habitat », dont le Département du Nord est la collectivité de rattachement, afin de déterminer si les conditions d'exercice de la mission de service public du logement sont réunies au sein de cet office public.



Je propose au Conseil départemental :

- de créer une mission d'information et d'évaluation chargée de recueillir des éléments d'informations et de procéder à l'évaluation de l'Office Public de l'Habitat « Partenord » ;
- de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des 15 membres de cette mission, autres que son Président ;
- de constater, le cas échéant, un accord sur une liste unique de candidats aux fonctions de membres de cette mission et donc que les conditions du 4ème alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau qui sera annexé à la délibération.

Christian POIRET  
Président du Département du Nord